



Problème suite à une démission

Par **vallier**, le **25/07/2009** à **18:51**

Bonjour,

partie depuis un an de mon ancien travail pour cause de tensions au sein de l'entreprise au bout de quinze ans d'activités, aujourd'hui je n'arrive plus à trouver du travail malgré les maintes et maintes demandes formulées. il y a trois jours, un employeur semblait intéressé pour m'embaucher mais m'a convoqué hier pour m'annoncer qu'il ne pourrait pas me garder suite à l'appel qu'il avait donné à mon ancien employeur. Ce dernier lui a vivement conseillé de ne pas m'embaucher. ma question est : a-t-il le droit de me bafouer, un an après mon départ ? Que puis-je faire pour empêcher cela ? Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **26/07/2009** à **08:58**

bonjour,

[citation]a-t-il le droit de me bafouer, un an après mon départ ? Que puis-je faire pour empêcher cela ? [/citation]

il ne vous bafoue pas.. il donne simplement son avis ...

que faire : ne pas mentionner sur votre cv le nom de cette entreprise... et lors d'un entretien jouer franc jeu....

Par **vallier**, le **26/07/2009** à **18:30**

merci de votre réponse, c'est ce que je pensais faire et ce que je vais mettre en oeuvre avec tous mes remerciements renouvelés carry

Par **Visiteur**, le **26/07/2009** à **18:46**

bon courage.....